



SYNDICAT MIXTE POUR LA CRÉATION, L' AMÉNAGEMENT ET LA GESTION DE L' AÉRODROME BRIVE SOULLAC

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille vingt deux et le 08 décembre à 14 h 30, le Comité du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Brive, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le 1^{er} décembre 2022.

DELEGUES TITULAIRES PRESENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Président : M. Frédéric **SOULIER** - Conseillers communautaires : M. François **PATIER** - M. Yves **GARY** - M. Jean-Paul **FRONTY** - M. Julien **BOUNIE** - Mme Alexandra **DOUSSAUD**
Conseil Départemental de la Corrèze : Conseillères départementales : Mme Frédérique **MEUNIER** - Mme Pascale **BOISSIERAS**

C.C.I. de la Corrèze : Présidente : Mme Françoise **CAYRE**
Ville de Terrasson : Conseiller Municipal : M. Roger **LAROUQUIE**

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS EXCUSES :

Conseil Départemental de la Corrèze : Vice-Président : M. Francis **COMBY**
Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Vice-Président : M. Philippe **NAUCHE** - Conseillers régionaux : M. Pascal **CAVITTE** - Mme Anabelle **REYDY** - M. Valéry **ELOPHE**
Communauté de Communes CAUVALDOR : Président : M. Raphaël **DAUBET**

DELEGUES SUPPLEANTS REMPLACANT DES TITULAIRES ABSENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Conseillers communautaires : Mme Marie-Christine **LACOMBE** représentant M. Christian **PRADAYROL** - M. Walter **MAMMOLA** représentant M. Henri **SOULIER** - M. Eddie **MARCOS** représentant M. Jean-Louis **LASCAUX**

Conseil Départemental de la Corrèze : Conseiller départemental : M. Gérard **SOLER** représentant M. Pascal **COSTE**
Conseil Départemental du Lot : Conseiller départemental : M. Régis **VILLEPONTOUX** représentant M. Frédéric **GINESTE**
C.C.I. du Lot : Membre : M. Bernard **JAUZAC** représentant M. Jean **HUGON**

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : M. Philippe **VIDAU** donne pouvoir à Monsieur Julien BOUNIE

Le comité syndical, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Eddie MARCOS pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET DE LA DELIBERATION : Approbation du procès-verbal du comité syndical du 29 septembre 2022

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

L'an deux mille vingt deux et le 29 septembre à 14 h 30, le Comité du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays de Brive, Salle Jules Bouchet, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le 16 septembre 2022.

DELEGUES TITULAIRES PRESENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Conseillers communautaires : M. François PATIER - M. Yves GARY - M. Jean-Paul FRONTY - M. Julien BOUNIE - Mme Alexandra DOUSSAUD

Conseil Départemental de la Corrèze : Conseillères départementales : Mme Frédérique MEUNIER - Mme Pascale BOISSIERAS

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Conseiller régional : M. Valéry ELOPHE

Conseil Départemental du Lot : Conseiller départemental : M. Frédéric GINESTE

Ville de Terrasson : Conseiller Municipal : M. Roger LAROUQUIE

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS EXCUSES :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Conseiller communautaire : M. Jean-Louis LASCAUX

Conseil Départemental de la Corrèze : Président : M. Pascal COSTE - Vice-Président : M. Francis COMBY

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Vice-Président : M. Philippe NAUCHE - Conseillers régionaux : M. Pascal CAVITTE - Mme Anabelle REYDY

DELEGUES SUPPLEANTS REMPLACANT DES TITULAIRES ABSENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Conseillers communautaires : Mme Marie-Christine LACOMBE représentant M. Christian PRADAYROL - M. Walter MAMMOLA représentant M. Henri SOULIER - M. Eddie MARCOS représentant M. Philippe VIDAU

C.C.I. de la Corrèze : M. Olivier BRISSEAU représentant Mme Françoise CAYRE

C.C.I. du Lot : M. Xavier MIELVAQUE représentant M. Jean HUGON

Communauté de Communes CAUVALDOR : M. Habib FENNI représentant M. Raphaël DAUBET

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : M. Frédéric SOULIER donne pouvoir à Monsieur Julien BOUNIE

Le comité syndical, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Madame Alexandra DOUSSAUD pour remplir les fonctions de secrétaire.

Monsieur Eddie MARCOS, membre le plus jeune de l'assemblée, fait l'appel. Le quorum étant atteint (12), la séance peut commencer (conformément aux dispositions des articles L.5211-1 et L.2121-17 du CGCT).

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 17 MARS 2022

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Il s'agit d'approuver le procès-verbal de la séance du comité syndical du 17 mars 2022.

Adopté à l'unanimité

DECISIONS DU PRESIDENT -- POUR INFORMATION

RAPPORTEUR :Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Les membres du Comité Syndical sont tenus informés des différentes décisions que le Président a pris depuis le dernier comité syndical.

Pour information

2022-16 – PRESENTATION DES RAPPORTS D'ACTIVITES DE LA REGIE PERSONNALISEE ET DU SYNDICAT MIXTE POUR L'ANNEE 2021

RAPPORTEUR :Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Le Comité Syndical a pris acte des rapports d'activités qui lui ont été présentés

Le Comité a pris acte de ces rapports

2022-17 – AMENAGEMENT D'UN PARKING COMPLEMENTAIRE ET D'UNE VOIE DE DESSERTE : VALIDATION DU PROJET ET ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX

RAPPORTEUR :Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 17

Votes : Pour : 17

Contre : 0

Abstention :0

Adopté à l'unanimité

Le Comité Syndical s'est prononcé pour l'aménagement d'un parking supplémentaire, la création d'une voie de desserte et a validé l'attribution du marché.

2022-18 – REAMENAGEMENT D'UN TAXIWAY ET CREATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT AVIONS : VALIDATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE ET LANCEMENT DES MISSIONS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

RAPPORTEUR :Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 18

Votes : Pour : 18

Contre : 0

Abstention :0

Adopté à l'unanimité

Le Comité Syndical s'est prononcé sur le principe de réalisation d'un réaménagement d'un taxiway et la création d'une aire de stationnement avions. Il a validé l'étude de faisabilité et a autorisé le Président à lancer la procédure de consultation.

2022-19 – INSTALLATION D'UNE SECONDE BORNE DE RECHARGE DE VEHICULES ELECTRIQUES

RAPPORTEUR :Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 17

Adopté à l'unanimité

Nombre de suffrages exprimés : 18

Votes : Pour : 18

Contre : 0

Abstention :0

Le Comité Syndical s'est prononcé sur la proposition de la CABB d'installer un service d'autopartage sur le site de l'aéroport avec installation d'un boîtier de retrait des clés des véhicules et d'une implantation d'une borne de recharge pour véhicules électriques.

2022-20 – EXPLOITATION DE LA LIGNE BRIVE-PARIS (ORLY) : CONVENTION AVEC LA REGION OCCITANIE PYRENEES MEDITERRANEE RELATIVE AUX CONDITIONS D'ATTRIBUTION DU VERSEMENT DE LA SUBVENTION ACCORDEE POUR 2022-2026

RAPPORTEUR :Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 17

Adopté à l'unanimité

Nombre de suffrages exprimés : 18

Votes : Pour : 18

Contre : 0

Abstention :0

Le Comité Syndical s'est prononcé sur la signature d'une convention avec la Région Occitanie concernant le versement d'une subvention pour le fonctionnement de la ligne Brive-Paris (Orly).

2022-21 – PLAN D' ACTIONS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

RAPPORTEUR :Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 17

Adopté à l'unanimité

Nombre de suffrages exprimés : 18

Votes : Pour : 18

Contre : 0

Abstention :0

Le Comité Syndical s'est prononcé sur un plan d'actions en faveur de la transition écologique selon les thèmes de la mobilité, de l'énergie, de la sobriété et de l'environnement.

2022-22 – DECISION MODIFICATIVE N° 1 – BUDGET 2022

RAPPORTEUR :Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 17

Adopté à l'unanimité

Nombre de suffrages exprimés : 18

Votes : Pour : 18

Contre : 0

Abstention :0

Le Comité Syndical s'est prononcé sur des propositions de transferts de crédits.

**2022-23 – ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1^{ER}
JANVIER 2023**

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 18

Votes : Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

Le Comité Syndical s'est prononcé favorablement à l'adoption de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2023 et de l'application de la norme comptable M57 au budget principal du Syndicat.

Toutes les délibérations précitées peuvent être consultées dans leur texte intégral au secrétariat du Syndicat Mixte, en mairie de Brive, Place Jean Charbonnel, 19312 Brive Cedex.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme

A Brive-la-Gaillarde, le 09 décembre 2022

Le Président


Julien BOUNIE

